

► Programmes de formation pour le secteur des bureaux et des professions libérales

Nous savons que notre formation fonctionne. Plus important encore, d'autres le savent aussi. En tant que centre de formation en santé et sécurité au travail désigné par le gouvernement de l'Ontario, nous avons formé des centaines de milliers de travailleurs, de superviseurs, de comités mixtes de santé et de sécurité, de représentants de la santé et de la sécurité et d'autres personnes depuis plus de trois décennies. Bien que notre formation soit dispensée dans tous les secteurs de l'économie, nous offrons également une gamme complète de programmes adaptés au secteur des bureaux et des professions libérales. Avec plus de 200 programmes de formation prêts à l'emploi, nous sommes bien placés pour aider votre lieu de travail à se conformer aux nombreuses exigences de formation imposées par les lois sur la santé et la sécurité. La plupart des formations que nous proposons peuvent également être utilisées pour la formation générale de la main-d'œuvre et dans le cadre de ta stratégie globale de diligence raisonnable sur le lieu de travail.

De nombreux programmes du CSST sont prévus à différents moments de l'année dans une communauté près de chez vous. Nous pouvons également travailler avec vous pour organiser la prestation d'un ou de plusieurs programmes de formation sur votre lieu de travail ou dans un centre de formation approprié. Pour les programmes qui ne nécessitent pas de formation pratique, comme la formation à la certification et la plupart des modules de sensibilisation aux dangers, nous en programmons régulièrement dans des salles de classe virtuelles publiques ou nous pouvons les programmer spécifiquement pour votre syndicat ou votre lieu de travail.

Voici une liste partielle des éléments essentiels de la formation en matière de santé et de sécurité pour les personnes employées dans les bureaux et le secteur professionnel.

Obligations de formation spécifiques et générales à atteindre

Certification - Partie I [3 jours] *

Certification - Partie II - Bureau et Professionnel [3 jours] *

Cours de perfectionnement à la certification [6,5 heures] *

Entrée dans les espaces clos et reconnaissance des dangers [6 heures]

Documenter la santé et la sécurité [3 heures] *

Ergonomie : principes de base [6 heures] *

Boîte à outils ergonomiques [3 heures] *

SIMDUT général harmonisé [2 heures] *

Manipulation, entreposage et utilisation du propane [6 heures]

Formation des superviseurs en matière de santé et de sécurité [6 heures]

Sensibilisation à la santé et à la sécurité des travailleurs [3 heures] *

Représentants des travailleurs en matière de santé et de sécurité - petits lieux de travail [12 heures]

Inspections du lieu de travail [3 heures]

Enquêtes en milieu de travail [3 heures]

Violence et harcèlement au travail [3 heures] *

.../2

Formation à la sensibilisation aux dangers

Les programmes individuels de sensibilisation aux dangers sont dispensés au cours d'une session de trois heures. Lorsqu'ils sont regroupés, trois programmes distincts peuvent être dispensés au cours d'une session d'une journée. Chaque programme est conçu pour répondre à l'exigence de formation sur les dangers spécifiques au lieu de travail de la partie II de la certification, lorsque les lieux de travail choisissent d'adopter une approche plus personnalisée. Comme deuxième option, les lieux de travail peuvent s'inscrire au programme du secteur des bureaux et des professionnels de la certification de la partie II du CSST, qui répond aux besoins des lieux de travail typiques de ce secteur. Il permet également aux lieux de travail de se mettre rapidement en conformité. Chacun des modules suivants convient également à la formation générale de la main-d'œuvre.

Amiante *	Stress dû à la chaleur et au froid	Environnement de travail au bureau : dangers informatiques *
Dangers biologiques *	Heures de travail	Équipement de protection personnelle
Dangers chimiques *	Air intérieur *	Dangers physiques *
Gaz comprimé	Maladies infectieuses *	Le propane
Espaces clos	Analyse des tâches	Dangers psychosociaux et santé mentale sur le lieu de travail *
Incident critique et stress post-traumatique *	Manutention manuelle des matériaux	Dangers pour la sécurité *
Dangers électriques	Moisissure *	Le stress sur le lieu de travail *
Urgences et pandémies	Sensibilité chimique multiple	Surfaces de marche et de travail *
Ergonomie et TMS *	Bruit *	Organisation du travail
Incendie et explosion	Respirateurs non ajustés	
Inflammables et combustibles	Dangers biologiques au bureau : virus, moisissures et bactéries	
Outils à main		

Pour obtenir de plus amples renseignements, la description des programmes, les horaires et notre catalogue complet de formation en ligne, visitez notre site Web, whsc.on.ca/Accueil ou appelez notre ligne sans frais de n'importe où en Ontario, **1-888-869-7950**, et demandez à parler à un(e) représentant(e) des services de formation.

* Les documents destinés aux participants sont disponibles en français pour les programmes marqués d'un astérisque. Sur demande, n'importe lequel de nos programmes de formation peut être donné par un instructeur francophone qualifié par le CSST.

